

Le Grammont par les arêtes NE et SE

Le Grammont est un sommet bien connu du Chablais. La voie normale, qui passe par Taney et le Col des Crosses, est très fréquentée et assez ennuyeuse. Une variante hors sentiers battus et bien plus intéressante, mais réservée à des randonneurs aguerris ayant un pied sûr, passe par les sommets de la Croix de la Lé (à la montée) et de l'Alamont (à la descente). Ce parcours suit des arêtes escarpées qui offrent des vues exceptionnelles sur le lac Léman et les sommets aux alentours.

☸ Détails du parcours

Point de départ : Parking du Flon (1065 m).

Accessible en transports publics : Oui.

Point culminant : Le Grammont (2171 m).

Dénivelé : montée et descente 1500 m chacune.

Distance : 13.5 km.

Temps de marche : 6½h-7½h.

- ☉ Parking du Flon – Col de Taney 1h.
- ☉ Col de Taney – Alpage d'en Peney ¼h.
- ☉ Alpage d'en Peney – La Dérotchia ¾h-1h.
- ☉ La Dérotchia – Croix de la Lé 1h.

☉ Croix de la Lé – Le Grammont 1½h-2h.

☉ Le Grammont – Alamont ½h-¾h.

☉ Alamont – Alpage d'en Peney ½h.

☉ Alpage d'en Peney – Col de Taney ¼h.

☉ Col de Taney – Parking du Flon ¾h.

Durée : 1 jour.

Difficulté : T5 [CAS12] avec des passages en I-II [CAS].

Matériel : Matériel de randonnée pédestre estivale.

Date : 12 juillet 2021.

Références : [Cam20] et [Gue21].

Accès

Accès en voiture

Prendre l'autoroute A9 jusqu'à Villeneuve. Poursuivre en direction d'Évian. Environ 5,5 km plus loin, au giratoire, continuer en direction de Vouvy. Dans le village, juste avant le pont qui traverse le Fossau, partir à droite en direction de Miex / Taney (panneaux blancs).

Suivre la route sur environ 9 km jusqu'au Parking du Flon, à la fin de la route goudronnée.

À noter que depuis juin 2021 il est interdit de stationner le long de la route cantonale de Miex. De plus, la commune de Vouvy ferme la route lorsque les parkings du Flon (80 places) et de Chavalon (140 places) affichent complet.

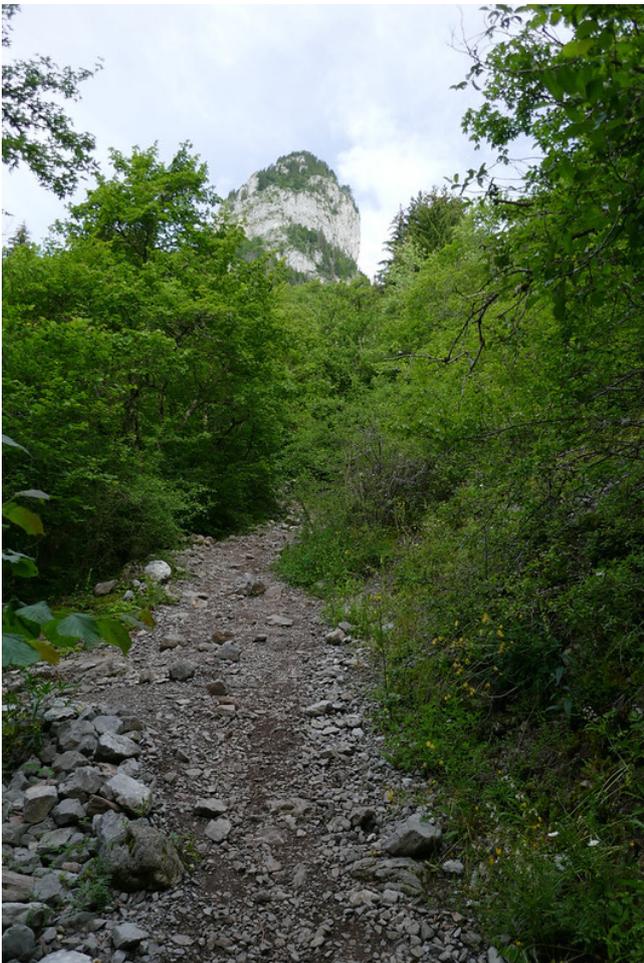


Carte nationale (source swisstopo).



L'Alamont et les pentes herbeuses à traverser lors de la descente vues depuis le Col de Taney.

Il est donc vivement recommandé d'éviter les week-ends d'été ou d'arriver très tôt (avant 8 heures).



Dans la raide montée qui mène au Col de Taney.

Accès en transports publics

Le *parking du Flon* est accessible par car postal depuis *Vouvry*, mais le nombre de correspondances est limité.

Du Flon au Col de Taney

Le départ de la randonnée se trouve au bout du *parking du Flon* (du côté O). De là, on peut accéder au *col de Taney* de deux façons différentes. La première, classique, est de suivre le *chemin du Chevrier* (balisé en jaune). La deuxième possibilité est d'emprunter la route carrossable. Elle est peu fréquentée, car seulement les véhicules 4x4 avec démultiplication (c.-à-d. avec des rapports courts) sur toutes les vitesses peuvent l'emprunter.

Pour la montée, j'ai choisi la première option, car c'est la plus jolie et la plus rapide, mais aussi la plus raide. Le sentier pénètre dans une belle forêt de bouleaux. Après une centaine de mètres, la pente se redresse fortement et il n'y aura pas de répit jusqu'au *col de Taney*. Le sentier est recouvert d'une caillasse instable et il faut prêter attention à ne pas



Le *Chambairy* (à gauche) et *les Jumelles* (au milieu dans l'arrière plan) dominent le hameau de *Taney* (partiellement visible au fond du lac).

glissouiller ou se tordre une cheville (tout particulièrement quand on marche à un rythme soutenu). De temps à autre, quelques fenêtres dans la forêt offrent de beaux panoramas sur la vallée du Rhône.

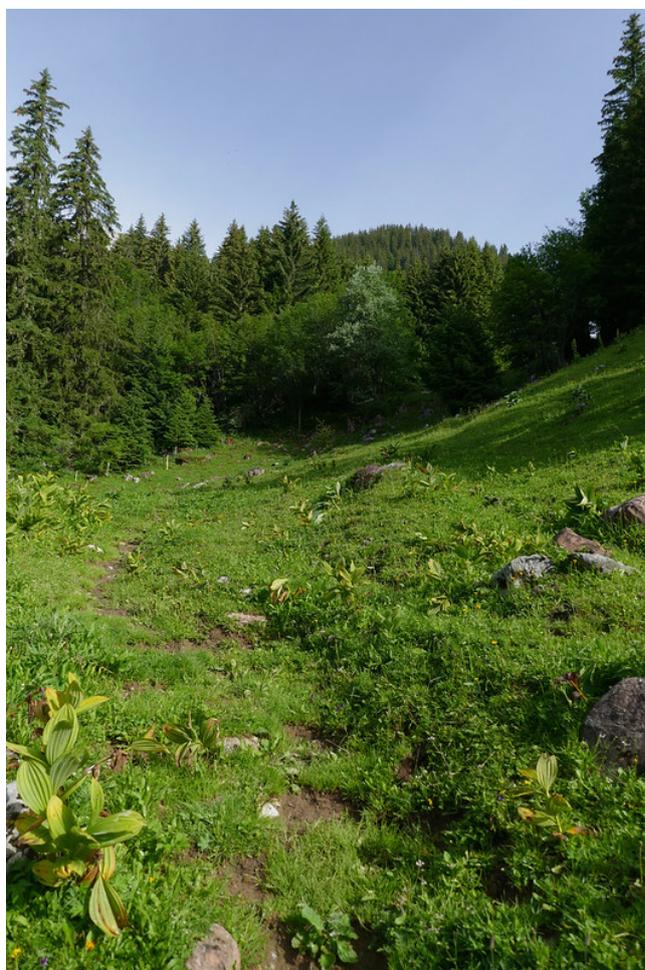
Le sentier balisé traverse la route carrossable à trois reprises, puis, à partir de 1390 mètres d'altitude, il rejoint ladite route. C'est sur celle-ci qu'on grimpe les 50 derniers mètres de dénivelé pour atteindre le *col de Taney*.

Du Col de Taney à La Dérotchia

En arrivant au *col de Taney*, la vue s'ouvre sur l'*Alamont* et les pentes herbeuses à traverser lors de la descente. Sur la droite, on peut observer les pentes de la *combe du Fratsi*. De là, elles ne me semblaient pas si raides comme certains randonneurs ont décrit dans des commentaires sur *Camptocamp*, mais parfois les apparences sont trompeuses...

Descendre une cinquantaine de mètres jusqu'à la bifurcation, puis partir à droite. Bien que le chemin soit balisé en jaune sur *Swiss-Topo*, sur place il n'y avait aucun panneau. Suivre la route forestière qui rejoint rapidement les rives S du lac.

Peu à peu, la forêt devient plus éparse et la vue s'élargit : le *Chambairy* d'un côté et *les Jumelles* de l'autre dominent le hameau de *Taney*.



Dans la raide montée qui mène au *Col de Taney*.

Le lac était calme et les montagnes se reflétaient sur la surface. Je me suis arrêté plusieurs fois pour admirer et prendre en photo ce magnifique spectacle avant de rejoindre l'extrémité E du lac. Deux tentes étaient installées pas loin des rives, malgré l'interdiction présente sur l'énorme panneau installé au col.

En poursuivant le tour du lac en sens antihoraire on rejoint la ferme de l'*alpage d'en Peney*

(P. 1427). Le seul balisage présent sur place indique le chemin qui fait le tour du lac. Au coin N de la ferme, il faut repérer une sente peu marquée qui monte à travers la prairie en direction NNO.



Une ouverture dans la forêt offre un beau panorama sur le *Lac Léman*.

On retrouve rapidement un sentier bien marqué. De plus de temps à autre on croise des traces de balisage jaune complètement délavé peintes sur des cailloux.

Quelques centaines de mètres plus loin, le chemin pénètre dans une forêt et entame une douce descente. Pour rejoindre la *Pierre à l'Ours*, il faut en effet perdre une bonne centaine de mètres de dénivelé.

Des ouvertures dans la forêt offrent une vue sur la *Croix de la Lé* et les premiers ressauts qu'il faudra franchir. À première vue, ça ne semblait pas très compli-

qué, mais, encore une fois, les apparences peuvent être trompeuses...

La descente ne fait que 600 mètres, mais elle m'a semblé nettement plus longue, car la végétation change légèrement. De plus, on traverse plusieurs petits pierriers. À un moment, j'avais l'impression de descendre trop et je me suis demandé si je n'étais pas sur le sentier qui descend aux *Evouettes*. J'ai donc vérifié sur la carte topographique, bien que je n'eusse pas croisé de bifurcation. Vérification faite, j'ai continué à suivre le chemin, jusqu'à rejoint une route carrossable (P. 1329).

Environ 150 mètres au NNO j'ai remarqué une énorme pierre avec une croix en bois à côté. J'ai supposé qu'il s'agit de la *Pierre à l'Ours* et je n'ai pas pris la peine d'aller voir le monument. Hélas, je m'étais trompé, car la vraie *Pierre à l'Ours* se trouve le long du chemin qui descend en direction des *Evouettes*. Du coup, j'ai raté la visite et je n'ai aucune idée si ça vaut le détour ou pas. Bref, j'aurais mieux dû regarder la carte topographique avant de suivre la route carrossable en direction N...

Une petite centaine de mètres plus loin, une sente très peu visible part sur la gauche au milieu des prairies. Des petits cairns installés sur des pierres aident à repérer le parcours et retrouver un chemin bien marqué.

J'avais espéré pouvoir observer des animaux



La sente, peu visible mais marquée avec des cairns, qui quitte la route carrossable et monte en direction de l'*alpage de la Dérotchia*.



Les constructions de l'alpage de la Dérotchia.

sauvages, mais jusque là je n'ai pas été gâté. Du coup, j'ai commencé à observer et photographier les insectes qui voltigeaient d'une fleur à l'autre.

Après quelques zigzags, les constructions de l'alpage de la Dérotchia sont apparues en contre-haut et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire j'étais à côté de la ferme principale.



Le pierrier à traverser avant de rejoindre le sommet de la Croix de la Là.

De La Dérotchia à la Croix de la Lé

Un chemin balisé en blanc-rouge-blanc part à droite (NNE). Après un court passage en forêt, on poursuit l'ascension à travers les prairies du *Plan du Jorat*. Quelque 300 mètres plus haut, la crête semblait d'un coup plus technique de ce que j'ai cru auparavant.

Le terrain devient plus minéral. Pendant que je traversais un large pierrier, quelques gouttes de pluie sont tombées. J'ai rouspété dans ma tête, car le matin même j'avais consulté les prévisions météo pour vérifier qu'il n'y aurait pas eu de précipitations.

Une dernière montée sur des prairies mène à la *Croix de la Là*. Pendant que je m'approchais de la croix métallique, une marmotte a sifflé avant de disparaître tout aussi vite.



Depuis la *Croix de la Là* croix, on a une superbe vue sur le *Lac Léman*, mais malheureusement pour moi, elle était partiellement obstruée par des nuages.

Depuis la croix, on a une superbe vue sur le *Lac Léman*, mais malheureusement pour moi, elle était partiellement obstruée par des nuages.

De la Croix de la Là au Grammont

Avant de poursuivre, j'ai consulté à nouveau les prévisions météo sur mon smartphone. Un petit crachat était annoncé en fin de matinée juste au nord du *Grammont*, mais à priori pas de pluie sur mon parcours. Les nuages noirs derrière le *Grammont* semblaient confirmer cela, car elles poursuivaient plutôt en direction SO.

Rassuré, j'ai décidé de m'attaquer à la partie technique du parcours et de suivre la crête jusqu'au sommet du *Grammont*. De la *Croix de la Lé*, une sente bien marquée remonte le long de l'arête sans difficulté particulière. Juste avant le premier ressaut, la pente se redresse pour devenir presque verticale sur les derniers mètres. Pour franchir les hautes marches creusées dans le terrain, j'ai dû utiliser légèrement mes mains.

En regardant en arrière depuis le premier ressaut, j'ai constaté que les nuages qui bouchaient la vue sur le *Lac Léman* s'étaient partiellement dissipés. Du coup, j'en ai profité pour prendre quelques photos où on voit mieux le paysage.



Sur le premier ressaut.



La descente du premier ressaut et l'arête herbeuse à suivre par la suite.

S'ensuit une arête rocheuse effilée sur quelques dizaines de mètres. Il y a quelques pas délicats et exposés. Il est donc nécessaire d'avoir un pied sûr et ne pas être sujet au vertige afin de poursuivre. Cela dit, il y a de bons endroits pour mettre les pieds et pour garder l'équilibre avec les mains. Techniquement ce n'est pas (encore) très compliqué. Bien que le terrain ait été légèrement humide, les chaussures accrochaient bien.



Dans la montée du deuxième ressaut.

des chaussures. Pour une meilleure adhésion, il vaut mieux porter des chaussures avec des semelles semi-rigides ou rigides.

Il ne reste plus que la dernière ascension d'une cinquantaine de mètres de dénivelé sur une

Après cette première difficulté, on poursuit toujours le long de l'arête qui est généralement herbeuse. Une sente bien visible longe l'arête et on peut pleinement profiter de la vue panoramique époustouflante.

On gagne le pied d'un deuxième éperon rocheux. Le parcours à suivre sur le rocher est évident. Il y a des pas faciles d'escalade en I-II si on veut rester sur le fil, mais on peut aisément les contourner par la gauche.

Dans la descente de ce deuxième ressaut, il y a un mur qu'il faut désescalader sur plusieurs mètres. De là, on a une vue vertigineuse sur la vallée, mais malheureusement il est trop exposé pour être passé sans être assuré. J'ai donc dû revenir en arrière et trouver un passage de désescalade (facile) pour descendre et contourner le petit éperon par la gauche.

Un court replat mène au pied du dernier ressaut. Par une pente majoritairement herbeuse, on gagne une première pointe. Et c'est là que commencent les choses sérieuses...S'ensuit une courte descente sur une dalle rocheuse. Il y a de bonnes prises pour les mains et des petites fissures dans lesquelles appuyer les pointes



La partie finale de la dalle rocheuse qui donne accès à P. 1992.

dalle rocheuse très inclinée. Je suis monté en suivant les fissures tout en restant le plus proche de l'arête. Par moments, les fissures pour les pieds étaient si petites que je pouvais juste compter sur l'adhérence de mes semelles au rocher. Heureusement il y avait toujours de (assez) bonnes prises pour les mains. Quand j'ai mis pied sur la deuxième pointe (P. 1992), j'avais les muscles des bras et des jambes très tendus. Le dernier passage demande en effet de la concentration, car la glissade n'est pas une option !



La dalle rocheuse vue depuis la descente en direction du P. 1911.

À noter que selon certains commentaires sur *Camptocamp* il est possible de traverser la dalle plus bas sur des tâches d'herbe. Pendant mon ascension, j'ai envisagé cette option, mais pour finir elle m'avait l'air encore plus compliquée que de suivre l'arête...

La descente sur le col (P. 1911) se fait dans l'herbe, sur une sente relativement bien visible et sans difficulté particulière. La suite aussi est plus facile. Une sente



Le parcours approximatif effectué sur l'arête, vu pendant la dernière montée vers le *Grammont*.

partiellement visible remonte en suivant la crête direction du *Grammont*. Peu avant d'arriver au sommet, la sente quitte la crête pour contourner une petite dent en traversant un pierrier dans la face N du *Grammont*.

À la sortie du pierrier, la sente se perd rapidement dans l'herbe, mais le sommet est bien visible et il n'est qu'à une petite centaine de mètres. En levant la tête en direction de la petite dent que je venais de contourner, j'ai vu trois bouquetins m'observer. J'ai trouvé cela très ironique : avec tous les endroits tranquilles et isolés que ces animaux avaient à disposition dans la région, ils ont décidé de s'installer à proximité d'un sommet très fréquenté...



Les bouquetins se sont installés à proximité du *Grammont*.

En arrivant au sommet du *Grammont*, j'ai eu droit à une belle vue sur le *Lac Léman* et le *Lac de Taney*, les *Jumelles* et le *Chambairy* ainsi qu'aux autres sommets aux alentours. À proximité de la croix, j'ai aussi retrouvé plusieurs groupes de randonneurs qui étaient arrivés par le chemin classique depuis *Taney*. Après avoir passé plusieurs heures seul, c'était un choc de retrouver autant de personnes (dont cer-



Dans la descente en direction de l'*Alamont*.

taines particulièrement bruyantes). Je me suis posé un peu à l'écart de la foule pour manger un morceau en tranquillité tout en observant les bouquetins sur leur caillou.

Du Grammont au Alamont

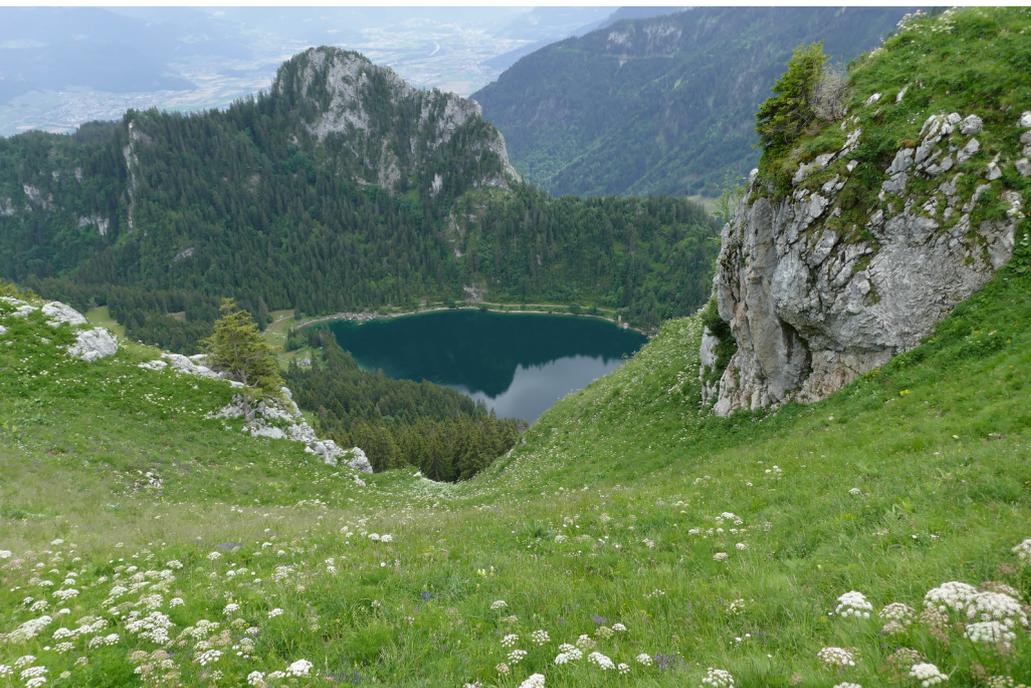
Depuis le sommet du *Grammont* un chemin bien visible descend d'une pente douce le long de la crête SE. À partir de la première antécime (P. 2113), la pente devient plus abrupte. Le terrain est exposé, mais il ne présente aucune difficulté technique. Hélas, lors de ma descente le terrain était humide (bien plus qu'auparavant). Par endroits, le sol était gras et particulièrement glissant. Sur le coup, j'étais très content d'avoir des bâtons pour assurer cette descente.

Vers 1980 mètres d'altitude, la déclivité diminue, mais pas les passages glissants. Une sente généralement bien visible mène jusqu'au pied d'un dernier passage rocheux qui débouche directement au sommet de l'*Alamont*. Pour rejoindre la croix, il faut gagner l'antécime quelques dizaines de mètres en contrebas. On peut aussi contourner ce dernier passage rocheux en rejoignant le chemin pédestre qui mène directement au pied de la croix.

Du Alamont au Flon

Depuis la croix, suivre le chemin bien visible qui traverse la pente herbeuse dans la face SE.

Vers 1780 mètres d'altitude on continue d'un faux plat pour passer de la face SE de l'*Alamont* à la partie supérieure de la *combe du Fratsi*. Le *Lac de Taney* apparaît environ 400 mètres de dénivelé plus bas. Le panorama était magnifique.



Lors de la descente de l'*Alamont*, le *Lac de Taney* apparaît en contrebas.

Le chemin s'approche de la lisière de la forêt, puis c'est parti pour une descente casse-gueule dans la combe même. La sente est bien visible, mais le terrain était là aussi très gras. Ce qui devait arriver arriva : j'ai mal posé le pied et après quelques mouvements acrobatiques je me suis retrouvé les fesses par terre. Rien de grave, j'avais juste quelques taches de terre supplémentaires sur mes pantalons...

Vers 1500 mètres d'altitude, le chemin disparaît dans l'herbe. Poursuivre en direction E en zigzaguant entre les arbres épars. Envi-

ron 150 mètres plus loin, on gagne le chemin balisé emprunté à la montée. Partir à droite (direction S) pour retourner au bord du *lac de Taney*. J'ai ensuite suivi le même chemin qu'à la montée pour retourner au *col de Taney*. Il est tout à fait possible de faire un détour par le joli *hameau de Taney* et de profiter d'un des petits restaurants qui proposent des spécialités de la région.

Du *col de Taney*, j'ai suivi la route pour retourner au *parking du Flon*. C'est plus long, mais ça permet de descendre en léger pas de course et de préserver ainsi un peu les genoux.

Bibliographie

- [Cam20] Camptocamp. *Grammont : Par les crêtes NE et SE*. 4 fév. 2020. url : <https://www.camptocamp.org/routes/542709/fr/grammont-par-les-cretes-ne-et-se> (visité le 02/09/2021).
- [CAS] CAS. *Cotation UIAA / cotation française / cotation d'ensemble*. url : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Comparison-of-grades-systems-UIAA.pdf (visité le 16/05/2020).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. url : https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Tourenplanung/Schwierigkeitsskala/Cotation-CAS-des-randonnees.pdf (visité le 16/05/2020).
- [Gue21] Pascal Guex. *L'accès au lac et site protégé de Taney mieux régulé*. Le Nouvelliste, 2 juin 2021. url : <https://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/canton/1-acces-au-lac-et-site-protege-de-taney-mieux-regule-1078422> (visité le 02/09/2021).